

## **LE GOUVERNEMENT McGUINTY FIXE LES TAUX DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO**

*Les obligations représentent un investissement dans une économie plus forte et plus prospère*

TORONTO — Le ministre des Finances, M. Greg Sorbara, a annoncé les taux d'intérêt des Obligations d'épargne de l'Ontario 2005 qui seront en vente à compter d'aujourd'hui, les qualifiant d'investissement sûr pour les investisseurs comme la prospérité de la province.

« En investissant dans des Obligations d'épargne de l'Ontario, les Ontariennes et les Ontariens investissent dans ce qui leur tient à cœur, a indiqué M. Sorbara. Aux quatre coins de l'Ontario, petits et grands investisseurs ont ainsi l'occasion d'effectuer un bon investissement qui contribue à leur propre bien-être économique tout en soutenant l'économie de la province. »

Les taux d'intérêt des obligations de cinq ans à taux accélérateur sont de 2,25 % cette année, 2,75 % la deuxième année, 3 % la troisième année, 3,50 % la quatrième année et 4 % la dernière année. Le taux d'intérêt des obligations de trois ans à taux fixe est de 3,10 %, tandis que les obligations à taux variable de sept ans sont assorties d'un taux d'intérêt de 2,35 % pendant les six premiers mois.

Par ailleurs, le taux d'intérêt des obligations à taux variable de 1999 à 2004 a également été fixé aujourd'hui à 2,35 % pour les six prochains mois.

Cette année, les obligations de 1998 à taux variable, de 2000 à taux accélérateur et de 2002 à taux fixe arrivent à échéance et les acheteurs pourront prolonger les avantages qui en découlent en les échangeant contre des Obligations d'épargne de l'Ontario de 2005.

On peut se procurer des Obligations d'épargne de l'Ontario auprès des banques, des sociétés de fiducie, des caisses populaires, des *credit unions* et par l'intermédiaire des courtiers en valeurs mobilières.

« Les Obligations d'épargne de l'Ontario contribuent à la prospérité de notre province – là où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, a affirmé M. Sorbara. Elles représentent aussi un investissement populaire qui offre aux Ontariennes et aux Ontariens le choix entre trois options de placement et des taux concurrentiels. »

En vente jusqu'au 21 juin, les Obligations d'épargne de l'Ontario sont garanties à 100 % par le gouvernement de l'Ontario, et sont offertes à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 500 000 \$. Cette année marque le 11<sup>e</sup> anniversaire de cette option d'investissement répandue à l'échelle de la province.

-30-

Renseignements :  
Michael Arbour  
Cabinet du ministre  
416 325-4138

Manuel Alas-Sevillano  
Direction des communications  
416 212-2155

*Also available in English*

Pour plus de précisions, visitez le site [www.ontariosavingsbonds.com](http://www.ontariosavingsbonds.com)